

**DEL20260413_26**REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES**GRAND DAX**
AGGLOMÉRATION**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

L'an deux mille vingt six, le treize avril à 09h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 7 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	41
Nombre de pouvoirs	8
Suffrages exprimés	49

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUEAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, M. Philippe CAGNIMEL, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, Mme Cécile ROULIER

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Guillaume LAUSSU, M. Pascal DAGÈS donne pouvoir à M. Hikmat CHAHINE, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à Mme Marylène HÉNAULT, M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Grégory RENDÉ, M. Daniel ALBERDI donne pouvoir à M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DUTOUYA donne pouvoir à Mme Sandrine BUISSON, M. Julien BAZUS donne pouvoir à M. Pascal VILATON, Mme Sylvie PEDUCASSE donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO

Secrétaire de séance : Mme Martine DEDIEU**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.



OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE ÉCONOMIQUE ET D'HABITAT GRAND DAX SUD (SMGDS)

Monsieur le Président expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-33, L.5211-1, L.5711-1 et L5721-1 et suivants,

Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'agglomération du Grand Dax et notamment ses compétences en matière de développement économique et d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Grand Dax en date du 30 octobre 2008 relative à son adhésion au syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du pôle économique et d'habitat Grand Dax Sud (SMGDS),

Vu les statuts en vigueur du SMGDS en date du 23 janvier 2017,

Vu l'installation du nouveau Conseil communautaire en date du 30 mars 2026,

Considérant que le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du pôle économique et d'habitat Grand Dax Sud est administré par un Comité syndical composé de dix représentants désignés par les membres adhérents :

- 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour le département des Landes
- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour le Grand Dax.

Considérant qu'il convient, après appel de candidatures, de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants de la Communauté d'agglomération du Grand Dax pour siéger au Comité syndical du SMGDS,

Considérant les candidatures de :

- Monsieur Christian CARRERE et Monsieur Julien RELAUX en tant que représentants titulaires,
- Monsieur Grégory RENDE et Monsieur Guillaume LAUSSU en tant que représentants suppléants

Considérant qu'après appel à candidatures, il y a autant de candidats que de postes à pourvoir,

Considérant que les nominations prennent effet immédiatement après qu'il en soit donné lecture par le Président,

Considérant qu'il en est pris acte par un vote,

**APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A LA MAJORITE, 49 VOTANTS :
45 VOIX POUR
4 ABSTENTIONS**

DÉCIDE

Article 1 : DE DÉSIGNER

Monsieur Christian CARRERE

Monsieur Julien RELAUX

comme délégués titulaires du Conseil syndical du SMGDS.

Article 2 : DE DÉSIGNER

Monsieur Grégory RENDE

Monsieur Guillaume LAUSSU

comme délégués suppléants du Conseil syndical du SMGDS.



Article 3 : DE DIRE que cette délibération sera notifiée au SMGDS.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Mme Martine DEDIEU

Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 13 avril 2026